

COMMUNE DE ST GENGOUX DE SCISSE
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 15 FEVRIER 2021

Convocation le : 04 février 2021

Affichage le : 16 février 2021

Mmes & Mrs Stéphane JAILLET - Pascal GAGUIN – Sylvia ROUSSET - Robert BARRAUD - Gaël LAPALUS – Vanessa DAUJEAN – Jacqueline PIRON - Anthony BLANC – Monique SANGOY - Didier GAULT – Thierry VERGNAUD – Nathalie BUSSERET –

Excusés : Jean-Christophe GUYON – Laurence JOUSSEAU –

Monsieur le Maire accueille Monsieur Benjamin DIRX, Député de la 1^{ère} Circonscription de Saône et Loire. Un échange a lieu avec les élus à la fin de la réunion.

Monsieur Stéphane JAILLET, Maire, rappelle le compte-rendu de la réunion du 18 janvier dernier dont chacun a pris connaissance. Le Compte-rendu de la séance du lundi 18 janvier 2021 est adopté à l'unanimité.

Monsieur Didier GAULT est nommé secrétaire de séance.

1) COMPTE ADMINISTRATIF 2020 –

Monsieur Pascal GAGUIN, 1^{er} Adjoint au Maire, présente le Compte Administratif 2020, établi en accord avec le Compte de Gestion préparé par Madame MALATERRE Marie-Thérèse, Receveur Municipal – Trésorerie de TOURNUS.

Section de Fonctionnement :

Recettes : 582 064.05 €

Dépenses : 435 556.81 €

Soit un excédent réel de : 146 507.24 €

Compte tenu de l'excédent 2019 (+ 62 213.77 €), **l'excédent global de fonctionnement 2020 s'élève à 208 721.01 €.**

Section d'investissement :

Recettes : 292 601.32 €

Dépenses : 131 956.20 €

Soit un excédent réel de : 160 645.12 €

Compte tenu du déficit de 2019 (- 200 170.54 €), **le déficit global d'investissement 2020 s'élève à – 39 525.42 €.**

Ainsi se dégage un EXCEDENT GLOBAL DE CLÔTURE 2019 de 169 195.59 €.

Le Conseil Municipal procède au vote et approuve, à l'unanimité, les résultats du Compte Administratif 2020 et le report de ceux-ci sur le budget primitif 2021 suivant l'affectation suivante :

Affectation du résultat sur le B.P. 2021 :

en INVESTISSEMENT :

Report au compte 001 – Résultat d'investissement reporté : - 39 525.42 €

Affectation au compte 1068 – Affectation en réserve : + 73 456.42 €

en FONCTIONNEMENT :

Report au compte 002 – Résultat de fonctionnement reporté : + 135 264.59 €
169 195.59 €

2) – Emprunts auprès du Crédit Agricole

Monsieur le Maire et Madame Vanessa DAUJEAN rappelle la démarche effectuée auprès du Crédit Agricole afin d'envisager le réaménagement de deux prêts en raison de la baisse des taux et l'étude d'un prêt pour l'achat du tracteur communal.

Madame Vanessa DAUJEAN présente l'offre reçue du Crédit Agricole pour un montant global de 417 431.78 € au taux fixe de 0.60 % sur 96 mois (8 ans) avec une échéance mensuelle de 4 454.52 €, soit jusqu'en 2029.

Cette offre de prêt comprend le rachat des deux emprunts datant de 2012 et 2013 dont les taux initiaux étaient de 4.15 et 4.19 % et dont les échéances courraient jusqu'en 2027 et 2031, les intérêts intercalaires, les indemnités de remboursement anticipé, et un nouveau prêt de 53 000 € pour l'achat du tracteur neuf. Les frais de dossier sont de 400 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité, l'offre de prêt du Crédit Agricole et délègue tous pouvoirs au Maire pour la signature des documents administratifs correspondants.

3) – Projet de convention pour les charges de la cantine -

Monsieur le Maire présente le projet de convention reçue de la mairie d'AZE pour le calcul de la répartition des charges de fonctionnement de la cantine entre les deux communes.

Monsieur le Maire rappelle la clé de répartition évoquée lors des dernières réunions.

Les charges de fonctionnement seront réparties entre les communes d'Azé et de Saint Gengoux de Scissé au prorata du nombre d'enfants de chaque commune ayant fréquenté la cantine auquel sera ajouté la moitié des dépenses correspondant aux enfants ayant fréquenté la cantine dont les parents demeurent dans les autres communes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte la clé de répartition des charges de fonctionnement et délègue tous pouvoirs au Maire pour la signature de la convention correspondante.

4) – Travaux en cours -

Monsieur Pascal GAGUIN, 1^{er} Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal de la réparation de la pièce cassée dans le silo à plaquettes et de la remise en fonctionnement de la chaudière bois.

Le coût des dernières interventions qui ont eu lieu s'élève à 10 000 € environ, comprenant la réparation d'un moteur, l'intervention du camion LOCASPIR, la réparation de la pièce du renvoi d'angle du silo, et les livraisons de fioul étant donné que la chaudière fioul a pris le relais pendant un mois, le temps nécessaire aux interventions sur la chaudière bois.

Monsieur Pascal GAGUIN, 1^{er} Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal de la date prévue pour le commencement des travaux d'enfouissement du SYDESL, route des Teppes, à savoir le 09 mars 2021.

Monsieur Pascal GAGUIN, 1^{er} Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal du courrier adressé aux services des Transports du Conseil Régional concernant une demande de remise en état de l'abribus de Poil Rouge.

Monsieur Robert BARRAUD, 3^{ème} Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal de la prochaine commission voirie qui aura lieu début mars.

5) – Courrier de Monsieur SOLOGNY Marc -

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu de Monsieur SOLOGNY Marc concernant la reprise de son exploitation par son fils Antoine, et sollicitant le transfert du bail rural à long terme conclu entre lui et la commune pour les deux parcelles de vignes situées à Bassy, à son fils.

Monsieur le Maire et les Adjointes verront ensemble les conditions et détails du bail pour cette nouvelle période.

6) – Location du Caveau -

Monsieur le Maire propose une réflexion sur le renouvellement du bail du Caveau à partir du 1^{er} juillet prochain.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de remettre le Caveau en location pour un projet qui prendra en compte l'histoire et l'origine des lieux, Monsieur le Maire rappelant que le Caveau a été créé par les vigneronns coopérateurs de la commune.

7) – PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) -

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier reçu de Monsieur Christian MATTHEY concernant une demande de classement en zone constructible d'une parcelle située « Les Vignes Blanches » et sollicitant un rendez-vous avec le commissaire enquêteur lorsque l'enquête publique aura lieu pour le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Dans l'attente de l'enquête publique, ce courrier sera joint au registre communal du PLUI.

La prochaine commission PLUI aura lieu le mardi 23 février à 16 H 00 en mairie.

8) – Document Unique -

Monsieur le Maire rappelle la nécessité du document unique d'évaluation des risques pour le personnel communal. Celui-ci doit être remis à jour.

Monsieur le Maire et Madame ROUSSET Sylvia, 2^{ème} Adjointe au Maire, ont demandé des devis auprès du Centre de Gestion et de l'entreprise qui a réalisé le document initial en 2006.

Ces devis seront étudiés à la prochaine réunion du Conseil Municipal car des renseignements supplémentaires doivent être demandés pour la mise en place d'une révision annuelle régulière.

9) – Personnel communal -

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier reçu de Monsieur TOMAS Philippe concernant une demande de mise en disponibilité pour convenances personnelles.

Monsieur le Maire et les Adjointes s'entreprendront avec l'intéressé.

11) – Questions diverses

✓ Travaux à l'entrée de LUGNY

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des travaux de voirie qui ont lieu à partir du carrefour de la « route des eaux bleues / route de Mâcon / rue des Nones » sur la commune de LUGNY. Le carrefour sera temporairement fermé à la circulation du lundi 22 février au vendredi 05 mars 2021, une déviation sera mise en place.

✓ France Adot 71

Monsieur le Maire présente le courrier reçu de l'association France ADOT 71, association pour le don d'organes et de tissus humains sollicitant une subvention pour l'année 2021. Le Conseil Municipal renouvellera le versement de la subvention d'un montant de 100 € sur le prochain budget.

✓ Société d'Etudes Mâconnaises

Monsieur le Maire présente le courrier reçu de la Société d'Etudes Mâconnaise concernant la mise en vente d'un cahier intitulé « Fabrique d'églises du XIXe siècle de Mâcon, dans le Mâconnais et dans le Département » dont l'auteur est Monsieur Jean-Claude MORLON, ancien architecte du patrimoine. L'église de la commune est citée dans cet ouvrage.

Monsieur le Maire propose d'acquérir un exemplaire de l'ouvrage pour la bibliothèque, le prix est de 25 €, les frais d'envoi de 8.50 €, soit un total de 33.50 €.

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat d'un ouvrage pour la bibliothèque communale.

✓ **ONACVG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre)**

Monsieur le Maire présente le courrier reçu de l'ONACVG concernant la réflexion sur la mise en place d'une école départementale de jeunes porte-drapeaux.

✓ **Cimetière**

Madame Jacqueline PIRON informe le Conseil Municipal que la dalle du monument de la tombe de l'ossuaire communal est déplacée. L'employé communal se rendra sur place pour voir s'il peut la remettre.

La séance est levée à 21 H 30.